



Listes de contenus disponibles sur: [Scholar](#)

**APPROCHE SOCIOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE « DEZONGA » À LA PRISON CENTRALE DE KASSAPA, DANS LA VILLE DE LUBUMBASHI EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Journal homepage: [ijssass.com/index.php/ijssass](http://ijssass.com/index.php/ijssass)

**APPROCHE SOCIOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE « DEZONGA » À LA PRISON CENTRALE DE KASSAPA, DANS LA VILLE DE LUBUMBASHI EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO** ☆

MALOPA Kale Katyetye Clément <sup>a\*</sup>

A. Chef de Travaux à l'Institut Supérieur d'Etudes Sociales de Lubumbashi.

Received 10 January 2023; Accepted 30 April 2023

Available online 12 May 2023

**ARTICLE INFO**

Keywords:

Phénomène

Démocratique du Congo

Sociologique

**ABSTRACT**

Traiter du phénomène « *dezonga* »<sup>1</sup> à la prison centrale de Kasapa ; c'est, en d'autres termes, aborder la question de la « *récidive légale* » dans ce centre pénitentiaire. En effet, plusieurs études ont déjà été menées, localement et à l'étranger, sur la question de la récidive. Christian Debuyst et Julienne Joos<sup>2</sup>, dans leur étude intitulée : *L'enfant et l'adolescent voleurs*, ont cherché à comprendre comment, à partir des activités banales de vol occasionnel, se déclenche progressivement l'expression d'une personnalité antisociale de plus en plus affirmée faisant de l'adolescent un voleur récidiviste.

**INTRODUCTION**

Ils sont parvenus à la conclusion selon laquelle entre un premier comportement de vol et une carrière récidiviste, il existe un enchaînement susceptible de faire comprendre cette évolution; le récidivisme n'étant que l'aboutissement d'un processus dont le point de départ réside dans un vol occasionnel. Ce comportement de l'enfant peut résulter de ce que les parents n'ont pas donné à l'enfant les objets matériels dont il avait besoin, ou l'affection nécessaire, ou pour le moins, le sens des valeurs morales liées à la notion de propriété d'autrui. Philippe Combessie, dans son ouvrage intitulé : *Sociologie de la prison*, avait évoqué la question de la récidive en notant qu'avec un passé carcéral, trouver du travail n'est pas facile. L'Etat, bien placé pour savoir que l'individu concerné a payé sa dette, ferme

<sup>1</sup> Le terme « *dezonga* » vient du verbe lingala : « *Kozonga* » qui signifie, en français, retourner, rentrer, revenir. Un

« *Dezonga* » est donc un « *revenant* ». Ce terme est employé en milieu carcéral de Kasapa pour désigner un délinquant qui a déjà fait plusieurs fois la prison. C'est-à-dire un récidiviste.

<sup>2</sup> DEBUYST, C. et JOOS, J., *L'enfant et l'adolescent voleurs*, Bruxelles, Ed. Charles Dessart, 1971, p.290.

Si, en l'absence de travail, les ressources viennent à manquer, si les structures administratives ou associatives ont des moyens limités, si des personnes rencontrées en détention font des propositions alléchantes bien que répréhensibles, le risque est fort de se retrouver de nouveau incarcéré. Annie Kensey<sup>3</sup>, dans son ouvrage intitulé : *Prison et récidive*, a analysé les facteurs à la base de la récidive ainsi que les dispositifs et modalités du fonctionnement de la justice qui permettent de limiter ce phénomène.

Localement, Josué Banze Kalonda<sup>4</sup>, dans son étude intitulée : *Des causes et de la prévention de la récidive criminelle en droit pénal congolais*, avait analysé les facteurs à la base de la récidive ainsi que les dispositions pénales prévues par le droit pénal congolais pour la limiter. Justin Kasokwe Kitule<sup>5</sup>, dans son étude intitulée : *Analyse du phénomène vacances en milieu carcéral. Cas de la prison de Kipushi*, voulait comprendre la carrière délinquante des vacanciers, c'est-à-dire des récidivistes détenus dans la prison de Kipushi. Vould Kawele Musevu<sup>6</sup>, dans son étude intitulée : *Les récits biographiques des Dezonga détenus dans la prison centrale de Kasapa*, avait aussi cherché à comprendre la carrière délinquante de Dezonga, c'est-à-dire dire de récidivistes détenus dans la prison centrale de Kasapa.

Par rapport aux études antérieures, notre particularité réside sur le fait que nous cherchons à comprendre sociologiquement le « sens » que les quatre « Dezonga » ou récidivistes :

Dezombwe, Kombodé, Castro – Fidèle et Kangaushi détenus dans la prison centrale de Kasapa et qui ont participé à la recherche, donnent, entant qu'acteurs sociaux, aux actes délinquants, plus précisément aux vols qualifiés et vols à main armée qu'ils commettent à répétitions et lesquels entraînent leur retour en prison.

En effet, parmi les multiples problèmes auxquels sont confrontées les prisons congolaises en général et celle de Kasapa en particulier, le retour en prison de certains délinquants est un phénomène de plus en plus préoccupant, rendant ainsi impuissantes la police et la justice pénale. Très souvent, la télévision ; encore plus que la radio et la presse écrite, présente certains délinquants arrêtés par la police pour avoir commis des actes déviants, plus précisément les vols qualifiés et vols à main armée, en précisant parfois que ces malfrats ne sont pas à leur premier acte. C'est - à -dire qu'ils ont déjà commis des actes déviants qui les ont conduits en prison. Mais, après leur libération, ils ne cessent de se livrer à la commission des actes délinquants entraînant de nouveau leur retour en prison

Cette situation-problème a suscité en nous la question suivante :

- Quel est le sens que les Dezonga, c'est-à-dire les délinquants à expérience carcérale multiple ou récidivistes détenus à la prison centrale de Kasapa donnent – ils aux actes de vols qualifiés et vols à main armée qu'ils commettent à répétition ?

Telle est la question qui oriente notre réflexion.

<sup>3</sup> KENSEY, A, *Prison et récidive*, Paris, Ed. Armand Colin, 2007, pp.165-194

<sup>4</sup> BANZE Kalonda, J., *Des causes et de la prévention de la récidive criminelle en droit pénal congolais*, Mémoire de licence en droit, Lubumbashi, Unilu, 2009.

<sup>5</sup> KASOKWE Kitule, J *Analyse du phénomène vacances en milieu carcéral. Cas de la prison de Kipushi*, Mémoire de licence en criminologie, Lubumbashi, Ecole de

criminologie/Unilu, 2011.

<sup>6</sup> KAWELE Musevu, V, *Les récits biographiques des Dezonga détenus dans la prison centrale de Kasapa*, Mémoire de licence en criminologie, Lubumbashi, Ecole de criminologie/Unilu, 2011.

En effet, en nous référant à la théorie de l'acteur social qui considère l'individu comme étant un sujet non passif et non déterminé, porteur d'un point de vue qu'il revendique et à la théorie de l'interactionnisme symbolique selon laquelle les individus agissent à l'égard des choses et des gens en fonction des significations, c'est – à – dire du sens qu'ils donnent à ces choses et aux gens; notre hypothèse de recherche a été formulée en ces termes :

- Les actes de vols qualifiés et vols à main armée commis à répétition par les Dezonga détenus à la prison centrale de Kasapa seraient, pour ces derniers, un moyen pour satisfaire les besoins de leur survie courante. Ces actes constitueraient une source sûre de revenus, une profession salubre.

Cette recherche poursuit un double objectif : théorique et pratique. Au niveau théorique, cette recherche veut comprendre sociologiquement le sens des actes délinquants, en l'occurrence, des vols qualifiés et vols à main armée commis à répétition par les « Dezonga » détenus à la prison centrale de Kasapa, à Lubumbashi. Au niveau pratique, cette recherche vise à proposer « un plan d'action pour la neutralisation et la réinsertion socioprofessionnelle des délinquants à expérience carcérale multiple, c'est-à-dire les Dezonga, afin de réduire le taux de récidive criminelle en matière des vols qualifiés et vols à main armée à la Prison Centrale de Kasapa.

Pour réaliser cette étude et atteindre les objectifs de notre recherche, nous avons recouru à deux méthodes : la méthode biographique, laquelle s'appuie principalement sur les récits de vie et la méthode des études de cas. Ces deux méthodes ont

été soutenues par les techniques d'entretien semi-directif, de récit de vie et d'analyse documentaire pour la collecte des données. Le traitement des informations recueillies, c'est-à-dire des récits biographiques recueillis auprès des quatre Dezonga qui ont participé à la recherche a été rendu possible grâce à la technique d'analyse de contenu.

Notre population de recherche était constituée de vingt-trois Dezonga ou délinquants à expérience carcérale multiple qui séjournaient dans la prison centrale de Kasapa au moment de nos enquêtes sur le terrain. Sur les vingt-trois Dezonga, huit seulement d'entre eux ont accepté de s'entretenir avec nous. Après l'analyse verticale des récits de vie recueillis auprès de huit Dezonga avec qui nous nous sommes entretenus, quatre récits ont, finalement, été sélectionnés suivant les critères de diversification interne des sujets et de saturation des informations recherchées. Il s'agit des récits biographiques de Dezombwe, Kombode, Castro-fidèle et Kangaushi.

Du point de vue spatial, notre recherche a été menée à la prison Centrale de Kasapa, dans la ville de Lubumbashi, en République Démocratique du Congo. Au plan temporel, notre étude se focalise sur la période allant de 2019 à 2022. Par rapport aux données recueillies sur le terrain, notre étude s'intéresse aux cas des vols qualifiés et vols à main armée, car c'est surtout ce genre des crimes qui constituent les cas de récidive les plus fréquents dans cette prison.

Afin de comprendre les résultats de notre enquête, nous avons défini deux axes. Le premier axe est consacré à la carrière délinquante de quatre Dezonga : Dezombwe, Kombode, Castro-fidèle et Kangaushi qui ont participé à la recherche. Le

second axe porte sur le sens que ces quatre Dezonga attribuent aux actes de vols qualifiés et vols à main armée qu'ils commettent à répétition.

### I. Présentation des résultats

Les résultats que nous présentons ci-dessous concernent les quatre *Dezonga* qui ont participé à la recherche, à savoir : Dezombwe, Kombode, Castro-Fidèle et Kangaushi. Tous quatre sont des hommes jeunes dont l'âge moyen varie entre 34 et 47 ans. Tous ont un niveau scolaire non-qualifiant. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas terminé l'école secondaire. Tous les quatre Dezonga sont issus des familles nombreuses situées au bas de la stratification sociale. Ils ont grandi dans des conditions d'existence très difficiles. Tous quatre ont des charges familiales à supporter, mais ils n'ont pas de métiers fixes. Ils exercent les métiers du secteur de la débrouille, moins prestigieux et à statut mal défini. Leur situation socio-économique est donc précaire et instable. Ils présentent un état psychique équilibré. C'est-à-dire leur état mental est stable. En d'autres termes, ils sont normaux. Tous quatre ont évolué dans un environnement humain et social où se développe la sous-culture de « *perdants* » et une délinquance systématisée, surtout des jeunes. Ils ont tous adopté un comportement socialement perturbé, c'est-à-dire déviant et ont fait plusieurs fois la prison pour avoir commis des actes de vols. Ils constituent ainsi un danger sécuritaire permanent pour la société.

Les résultats que nous présentons ci-dessous portent essentiellement sur la carrière délinquante de ces quatre Dezonga qui ont participé à la recherche et sur le sens que ces derniers attribuent aux actes de vols qualifiés et vols à main armée

qu'ils commettent à répétition.

### I.1. La carrière délinquante

#### a) La construction de la carrière délinquante (le métier de voleur) de quatre Dezonga

Des entretiens que nous avons eu avec les quatre Dezonga qui ont participé à la recherche, nous avons retenu que tous les quatre Dezonga : Dezombwe, Kombode, Castro-Fidèle et Kangaushi avaient entrepris la carrière délinquante en affichant un comportement déviant qui a consisté à commettre une simple transgression : prendre des boissons à fort degré d'alcool, fumer du chanvre, etc. Ils étaient en contact avec les milieux favorables à la délinquance (groupe des pairs) où ils ont fini par s'intégrer et à y acquérir de l'expérience à commettre les actes déviants. Après, ils se sont retrouvés devant les instances judiciaires. Une identité déviante leur a été attribuée par le milieu qui les entoure (à la cité et même en prison). Enfin, ils se reconnaissent être déviants et considèrent le vol comme étant une activité, c'est-à-dire un métier salubre pour eux.

A ce sujet, Dezombwe nous l'a dit en ces termes :

*« (...) Avant que je ne puisse commencer à voler, au début, j'avais commencé par prendre de petites choses chez- nous, quand j'étais trop jeune. Après, j'avais eu un ami qui s'appelait Ringo. A ma grande surprise, je ne savais pas qu'il était pic poker au marché Lusonga... Par le fait de me promener avec lui et d'autres amis de son groupe, ils ont commencé à m'apprendre comment soutirer de l'argent dans les poches des personnes à ce marché parce qu'eux avaient déjà de l'expérience. A travers eux, j'ai commencé à*

*fumer du chanvre et à boire de la boisson alcoolique et même des liqueurs... ».*

A cet effet, les résultats de notre enquête nous amène à comprendre que la carrière délinquante, plus précisément « *le métier de voleur* » pour les quatre *Dezonga* qui ont participé à la recherche est un phénomène « *Processuel* ». Elle s'est construite suivant un processus comportant différentes étapes similaires à celles décrites par Becker<sup>7</sup>, pour qui la carrière délinquante n'est rien d'autre que la succession des actes de délinquance commis par un individu au cours d'une période donnée ou au cours de sa vie. C'est la séquence longitudinale des infractions commises par un délinquant qui a un taux de délinquance détectable pendant une certaine période. Pour cet auteur, les comportements déviants ne s'acquièrent pas de façon instantanée, mais au contraire ils se développent tout au long d'une série d'étapes successives. Et pour que la carrière délinquante puisse se cristalliser, Becker<sup>8</sup> distingue cinq étapes à franchir, à savoir :

- La commission d'une transgression, c'est-à-dire d'un acte non-conforme à un système particulier de norme ;
- La personne s'engage plus fortement dans un milieu déviant ;
- L'individu est fortement et officiellement désigné ou reconnu déviant ;
- Intégration et assomption d'une identité déviante. L'individu agit de manière à se trouver en conformité avec le statut

de déviant qui lui a été reconnu ;

- La personne entre dans un groupe déviant organisé où il prend conscience d'appartenance profonde.

#### **b) Les réseaux de sociabilité**

L'examen des quatre récits de vie sélectionnés montre ensuite que tous les quatre *Dezonga* qui ont participé à la recherche étaient en contact avec d'autres groupes des pairs de qui ils ont appris des techniques de commission d'actes délinquants et en ont acquis de l'expérience. Écoutons ce que *Dezombwe* nous a déclaré à ce propos :

*Après, j'avais eu un ami qui s'appelait Ringo. A ma grande surprise, je ne savais pas qu'il était pic poker au marché Lusonga... Par le fait de me promener avec lui et d'autres amis de son groupe, ils ont commencé à m'apprendre comment soutirer de l'argent dans les poches des personnes à ce marché par ce qu'eux avaient déjà de l'expérience.*

Les résultats de notre analyse confirment, à cet effet, l'idée d'Edwin H. Sutherland<sup>9</sup> selon laquelle « *Le comportement criminel est appris au contact d'autres individus délinquants par un processus de communication, sous forme d'imitation – contagion, entre les pairs. Cet apprentissage comprend également celui des techniques nécessaires pour commettre l'infraction ou le crime* ». *La pratique de la délinquance amène aussi une habitude et une habileté à la commettre. Les anciens apprennent aux nouveaux les techniques nécessaires par leur exemple et leurs*

<sup>7</sup>BECKER, H., *OutSider : Etudes de la sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 203

<sup>8</sup>Idem, P.P. 48-62

<sup>9</sup>SUTHERLAND, E.-H., cité par DEBUYST, C., DIGNEFFE, F. et PIRES, A., *Histoire des savoirs sur le crime et la peine, Tome 3 : Expliquer et comprendre la délinquance (1920-1960)*, Bruxelles, Editions Larcier, 2008, P. 385.

*institutions* ».

Dans certains cas, ces quatre Dezonga collaborent aussi avec les policiers et d'autres personnalités civiles, militaires ou pénitentiaires. Castro-Fidèle nous l'a affirmé en ces termes :

*« Notre équipe avait pris connaissance avec une sentinelle d'un dépôt où il y a des ballots des pagnes au quartier Gambela, sur la route Likasi. En complicité avec le soldat qui montait la garde ensemble avec la sentinelle, nous avons pris vingt sacs où il y avait beaucoup de pagnes. Les sacs, nous les avons transportés dans un véhicule de marque Toyota Hiace d'un ami qui, parfois, collabore aussi avec nous. Le matin, quand le propriétaire était arrivé, la sentinelle et le soldat étaient tous deux arrêtés. Après les avoir interrogés, ils nous avaient cités et après investigations, un de nous était arrêté ; puis moi aussi et les autres amis avaient pris fuite jusqu'à ce jour ».*

En effet, les résultats de l'analyse nous amènent à comprendre que la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène « interactif » du fait que la commission à répétitions des actes déviants, plus précisément des vols qualifiés et vols à main armée s'apprend, se consolide et se pérennise grâce aux contacts avec d'autres délinquants rencontrés en prison ou en dehors de celle-ci.

### **c) Le style de vie délinquante**

L'effort de traitement et d'interprétation sociologique des récits de vie de ces quatre Dezonga a également montré que tous les quatre Dezonga qui ont participé à la recherche ont

adopté la commission des actes de vols comme leur «*mode de vie normal*», c'est-à-dire leur manière d'être, de vivre et de gagner l'argent afin de résoudre les problèmes de survie courante auxquels ils sont confrontés. Dezombwe l'affirme en ces termes :

*« (...) au commencement, j'avais trouvé ce métier très difficile ; mais avec le temps, je m'étais en sorti et j'ai fini par devenir un pic poker de grand calibre. J'ai commis plusieurs vols à Likasi et ici à Lubumbashi... ».*

Castro-Fidèle abonde, quant à lui, dans ce sens : « (...), quand j'avais commencé à voler, je ne savais pas que je devrais être un voleur de ce niveau. Pour moi, c'était juste pour avoir un peu d'argent. Mais après, je me suis rendu compte que je suis devenu un véritable voleur. Je sais que voler n'est pas bien. Si je le fais, c'est pour avoir de l'argent et me permettre de survivre ».

Kangaushi, lui, nous dit ceci : « Quand j'étais libéré pour la première fois, je n'avais pas abandonné à voler. J'avais seulement changé d'équipe en quittant le groupe des voleurs des véhicules en Zambie pour intégrer un autre groupe des voleurs congolais qui volaient à main armée ».

Les résultats de l'analyse nous amènent donc à comprendre que la commission à répétition des vols qualifiés et vols à main armée est, pour ces quatre Dezonga, un phénomène «*normal*». A ce sujet, Kensey dit que « *le vol, style de vie, apparaît comme un comportement que le sujet affiche face aux autres, quelles que soient les conséquences qui en résultent. Il rejette les règles et accepte*

*d'apparaître aux yeux des autres comme quelqu'un qui ne joue pas le jeu social* »<sup>10</sup>.

**d) Les faits commis et le nombre d'emprisonnements**

Par rapport aux faits commis et au nombre d'emprisonnements, l'analyse de ces quatre récits de vie sélectionnés montre en outre que tous les quatre Dezonga : Dezombwe, Kombode, Castro-fidèle et Kangaushi sont rentrés plusieurs fois en prison pour la même cause, à savoir : la

commission à répétitions des vols qualifiés et vols à main armée. Le droit pénal qualifie ce fait de « *crime d'atteinte à la propriété d'autrui* ». Cela nous amène donc à comprendre que la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène « *monolithique* ».

Le tableau n°1 ci-dessous donne une lecture claire sur le genre des faits commis et le nombre d'emprisonnements pour chacun des quatre Dezonga qui ont participé à la recherche.

*Tableau n°1 : Faits commis et nombre d'emprisonnements*

Noms	Nombre d'emprisonnement	Faits commis				
		1 <sup>ère</sup> fois	2 <sup>ème</sup> fois	3 <sup>ème</sup> fois	4 <sup>ème</sup> fois	5 <sup>ème</sup> fois
Dezombwe	5 fois	Vol qualifié	Vol qualifié	Vol qualifié	Vol qualifié	Vol qualifié
Kombodé	5 fois	Vol qualifié	Vol qualifié	Vol à main armée	Recel d'objets volés	Vol à main armée
CastroFidèle	4 fois	Vol qualifié	Vol qualifié	Vol qualifié	Vol qualifié	-
Kangaushi	2 fois	Vol qualifié	Tentative de vol à main armée	-	-	-

*Source : Tableau élaboré par nous – même, à partir des données de l'enquête sur le terrain.*

Ce tableau renseigne que tous les quatre « Dezonga » ont fait plusieurs fois la prison. Dezombwe et Kombode ont fait, chacun, cinq fois la prison ; Castro-Fidèle, quatre fois ; enfin, Kangaushi, deux fois la prison. Ils récidivent toujours par la même cause : l'atteinte à la propriété

d'autrui. Leur parcours délinquant est donc « monolithique ».

Castro-Fidèle le confirme dans ces propos :

*« Je n'ai jamais commis un autre fait tel que tuer, violer, etc. Moi, c'est seulement le vol (...) ».*

<sup>10</sup>

A cet effet, les résultats de notre enquête confirment le constat fait par Annie Kensey lors qu'il écrit que « *quelle que soit la définition de la récidive appliquée, les taux les plus forts concernent les infractions relevant d'une atteinte aux biens. Ceux relevant d'une atteinte aux personnes étant nettement plus faibles* »<sup>2</sup>.

**e) Les biens volés et leur utilisation finale par les quatre Dezonga**

Par rapport aux biens volés et leur utilisation finale par les quatre Dezonga, l'analyse et l'interprétation des données recueillies montrent qu'en plus de l'argent, tous les biens volés : vêtements, matériaux de construction (PVC), denrées alimentaires (casiers des tomates, sacs de farine de maïs), instruments musicaux (mixeur, baffles, micros), chaises en plastique... ont été vendus par les quatre Dezonga pour avoir l'argent afin de résoudre les problèmes de leur survie courante. Cela indique donc que la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène de délinquance surtout de « *précarité* ».

Écoutons ce que Kombode nous a dit à ce sujet :

« (...) *Pour la cinquième fois, papa ! C'est une longue histoire. C'est-à-dire que j'avais un ami qui s'appelait Bavon. Son père était sentinelle à la paroisse Saint Benoit de l'église catholique de la commune Kenya. Ce jour-là, son père avait oublié à la maison, sur la table, les clés de la salle de répétition d'une chorale de cette paroisse. Son fils Bavon qui est mon ami, m'avait informé de la situation et ensemble nous avons pris la décision d'aller voler la nuit les instruments musicaux de la chorale se trouvant dans cette salle-là. La nuit, à deux heures du matin, nous avons volé soixante chaises en plastique, deux microphones, un amplificateur, deux fus vides, un mixeur et deux lapins. Les chaises, les microphones, le mixeur et l'amplificateur, nous les avons vendus à un barman de la commune Kenya* ».

L'examen de cet extrait du discours de Kombode montre que c'est la recherche de l'argent qui l'a conduit à commettre les vols.

Le tableau n° 2, ci-dessous, précise la nature des biens volés et leur utilisation finale par les quatre Dezonga.

*Tableau n°2 : Les biens volés et leur utilisation finale par les quatre Dezonga*

Nature des biens volés	Utilisation des biens volés
------------------------	-----------------------------

- L'argent	- L'argent
- Les vêtements	- Vendus
- Les tuyaux de construction (PVC)	- Vendus
- Les denrées alimentaires	- Vendues
- Les chaises en plastique	- Vendues
- Les instruments musicaux	- Vendus

L'examen de ce tableau renseigne que les vols qualifiés et vols à main armée commis à répétitions par les quatre *Dezonga* ont, dans

la plupart des cas, porté sur l'argent et les biens matériels. Ces derniers (les biens matériels) ont été vendus pour gagner l'argent afin de résoudre les besoins de survie courante que rencontrent ces délinquants et leurs familles.

Ceci permet de corroborer Annie Kensey lorsqu'il écrit que « *quelle que soit la définition de la récidive appliquée, les taux les plus forts concernent les infractions relevant d'une atteinte aux biens. Ceux relevant d'une atteinte aux personnes étant nettement plus faibles* ». <sup>11</sup>

#### **f) Le mode opératoire dans la commission de l'acte de vol par les quatre *Dezonga***

Par rapport au mode opératoire, l'analyse des

quatre récits de vie sélectionnés montre que pour réaliser la commission de l'acte de vol, les quatre *Dezonga* qui ont participé à la recherche recourent à plusieurs méthodes ou stratégies opératoires, entre autres : la concertation, le ciblage, les

fétiches, la ruse, la destruction méchante, la terreur, etc.

Castro-Fidèle nous l'a révélé dans les propos suivants :

« *Nous ne partons pas voler sans toutefois nous concerter pendant la journée. Soit, c'est un membre de l'équipe qui peut nous dire là où on peut aller voler ce jour-là ; soit, c'est nous tous qui essayons de voir où est-ce que nous pouvons aller voler* ».

Dezombwe nous dit, quant à lui, ceci :

« *Il nous arrivait parfois à voler en pleine nuit dans quelques magasins du centre-ville commerciale de Lubumbashi. Même s'il y avait une sentinelle, nous parvenions à voler sans trace. C'est-à-dire que si nous arrivions devant un magasin que nous avons déjà ciblé pendant la journée (...)* ».

De son côté, Kangaushi nous a déclaré ce qui suit :

« *Une fois que nous ciblons un véhicule, quelques-uns d'entre nous assuraient la sécurité de ceux qui opéraient pour ne pas les arrêter par*

<sup>11</sup> KENSEY, A., *Op. Cit.*, p. 194.

*le propriétaire, soit par la police (...) ».*

Ils recourent à l'usage des fétiches pour s'imposer de manière autoritaire et neutraliser la victime pendant l'opération de vol. Dezombwe nous a révélé ceci à ce sujet :

*« (...) Pour bien réaliser ma mission pendant la nuit, il me fallait avoir des fétiches.*

*C'est ainsi que je les avais eu auprès d'une personne qui avait presque l'âge de mon grand-père. Les fétiches m'aidaient à avoir une voix autoritaire pour faire peur et faire paniquer des personnes quand je parlais pendant la nuit en pleine opération de vol. Je m'étais surnommé Mike Tyson, le grand boxeur. Comme cela ne suffisait pas, j'avais eu encore d'autres fétiches moyennant une somme d'argent que j'ai oubliée, pour hypnotiser la personne chez qui nous allons voler.*

*Pendant la nuit, au-delà de 23 heures, quelle que soit la corpulence de quelqu'un, si j'ouvre seulement ma bouche et je lui parle en grondant, grâce à mes fétiches, il aura peur et il va me donner tout ce qu'il a. voilà l'utilité des fétiches que j'avais ».*

Ils se droguent en fumant du chanvre et en buvant des boissons fortes (alcool et liqueurs) pour être forts, courageux et sans peur ni crainte. C'est ce que Dezombwe nous a avoué dans ces propos :

*« (...) A travers eux, j'ai Commencé à fumer du chanvre et à boire de la boisson alcoolique et même des liqueurs».*

Ils utilisent également la ruse pour tromper la vigilance, ils recourent à la violence et à la destruction méchante : ils cassent et forcent

l'accès à la cible.

Voici ce que Dezombwe nous a déclaré à ce sujet :

*« Il nous arrivait parfois à voler en pleine nuit dans quelques magasins du centre-ville commerciale de Lubumbashi. Même s'il y avait une sentinelle, nous parvenions à voler sans trace. C'est-à-dire que si nous arrivons devant un magasin que nous avons déjà ciblé pendant la journée, comme stratégie, nous allons essayer de réveiller la sentinelle. Si elle se réveille, nous la trompons que nous étions en train d'assurer sa sécurité et nous lui demandons la cigarette, après nous l'avoir donnée, nous partons sans hésiter. Si elle ne se réveille pas, c'est alors que nous allons détruire la porte et emporter tout ce dont nous avons besoin (...) ».*

Kangaushi, lui, nous a dit ceci :

*« Pour avoir facilement des véhicules à voler, nous nous rendons aux bars la nuit. Pendant que tout le monde buvait; nous, nous opérions silencieusement. Nous avons tout un tas des fausses clés de contact qui nous permettaient à ouvrir les portières d'un véhicule et de l'allumer (...) ».*

Parfois, ils sont aussi munis d'armes à feu ou d'armes blanches (machette, marteaux, bare de mine, etc.) pour faire la terreur. Dans certaines opérations, ils collaborent avec les policiers ou d'autres personnes. Voici ce que Kombode nous a relaté :

*« La troisième fois d'être en prison, j'étais arrêté pour vols à main armée. Nous avons volé plusieurs articles dans une boutique la nuit au quartier Kabulameshi. Nous étions voleurs. Parmi*

nous, il y avait un qui était proche ami au propriétaire de la boutique. En immobilisant la sentinelle, un parmi nous avait fait une erreur en appelant celui qui avait l'arme par son vrai nom et la sentinelle avait entendu le nom, et elle avait bien reconnu sa voix. Le matin elle avait informé son patron de la situation qui s'était passé la nuit, le propriétaire avait alerté la police. Après, les éléments du bureau II de la police avait arrêté l'ami en question. C'est lui qui nous avait tous cités. Pour la quatrième fois, en réalité moi je n'avais pas participé à ce coup-là. Sauf que j'avais seulement gardé les histoires volées par mes amis qui avaient volé à main armée ».

Ils opèrent toujours en équipes, c'est-à-dire en bandes organisées (criminalité en bandes) où chaque membre joue un rôle bien défini pour participer à l'accomplissement de l'acte collectif de vol.

A ce sujet, Dezombwe nous a dit ceci :

« Nous étions toujours en équipe quand nous opérons la nuit. Quelquefois, il m'arrivait à voler seul la nuit dans mon quartier, mais c'était pour de petits coups. Pour de grands coups, nous étions toujours en équipe ».

Castro-Fidèle, lui, l'affirme en ces termes :

« La majorité de coups que nous avons réalisés, nous étions toujours en équipe. C'est difficile de voler seul la nuit ; il faut toujours être en groupe. Pendant la journée, ce sont des petits vols qui se commettent et on peut risquer inutilement sa vie, parce que vous serez tabassé, humilié par la population. Mais les grands coups s'opèrent pendant la nuit. Et là, on est toujours en groupe. (...) Nous étions toujours en groupe de

cinq personnes pendant la nuit. Un ami et moi, nous étions entrés dans une maison après avoir réussi à casser tous les cadenas. Les trois autres compagnons assuraient la sécurité dehors ».

Ils opèrent souvent la nuit ; entre 23 heures et 4 heures du matin. Voici ce que Dezombwe nous a déclaré à ce sujet :

« Il nous arrivait parfois à voler en pleine nuit dans quelques magasins du centre-ville commercial de Lubumbashi. Même s'il y avait une sentinelle, nous parvenions à voler sans trace ».

Kombode l'affirme aussi en ces termes :

« (...) nous avons aussi volé le jour de notre garde, pendant la nuit, les marchandises dans le camion d'autrui ». Il renchérit en disant ceci :

« (...) Pour la cinquième fois, papa ! C'est une longue histoire. C'est-à-dire j'avais un ami qui s'appelait Bavon. Son père était sentinelle à la paroisse Saint Benoit de l'église catholique de la commune Kenya. Ce jour-là, son père avait oublié à la maison sur la table, les clés de la salle de répétition d'une chorale de cette paroisse. Son fils Bavon qui est mon ami, m'avait informé de la situation et ensemble nous avons pris la décision d'aller voler la nuit les instruments musicaux de la chorale se trouvant dans cette salle-là. La nuit à deux heures du matin, nous avons volé soixante chaises en plastique, deux microphones, un amplificateur, deux fus vides, un mixeur et deux lapins. Les chaises, les microphones, le mixeur et l'amplificateur, nous les avons vendus à un barman de la commune Kenya ».

Au regard des résultats de l'analyse de ces quatre

récits de vie, il y' a lieu de comprendre que la commission des vols qualifiés et vols à main armée par les quatre Dezonga, est un phénomène « méthodique » et un phénomène de « bandes ». La manière dont les quatre Dezonga opèrent montre que la commission desdits vols revêt le caractère de « crime organisé ».

En effet, pour le Conseil de l'Union Européenne (1998)<sup>12</sup>, le crime organisé est « une association structurée de plus des deux personnes, établies dans le temps et agissant de façon concertée en vue de commettre des infractions punissables d'une peine privative de liberté ou d'une mesure de sûreté privative de liberté d'un minimum d'au moins quatre ans ou d'une peine plus grave, que ces infractions constituent une fin en soi ou un moyen pour obtenir des avantages patrimoniaux et, le cas échéant, influencer indûment le fonctionnement d'autorités publiques ».<sup>1</sup>

#### g) La stigmatisation

En parcourant les récits de ces quatre Dezonga ou délinquants à expérience carcérale multiple détenus à la Prison Centrale de Kasapa et qui ont participé à la recherche, nous retenons que tous quatre ont été étiquetés, c'est-à-dire connus comme étant voleurs professionnels (ou de carrière) par la population, les parents (la famille biologique) et ; même en prison, on les qualifie de « Dezonga ».

Dezombwe l'affirme en ces termes :

« Tout le monde en prison connaît que je suis Dezonga. Il n'y a pas moyen que je puisse refuser ce nom. C'est comme ça qu'on nous appelle ici en prison ».

Castro-Fidèle, quant à lui, nous dit ceci :

« Même ici en prison, nous sommes connus comme étant de grands voleurs. On nous appelle Dezonga. Ce qui fait que, parfois, ici en prison, si quelqu'un d'autres vole, automatiquement on dira que c'est nous. Or qu'en réalité c'est quelqu'un d'autre qui a volé. Même à la cité, je ne suis pas du tout à l'aise. Ceux qui savent que je suis voleur m'injurient et me traitent avec indifférence ».

Les résultats de l'analyse et d'interprétation sociologique des quatre récits de vie sélectionnés nous amènent à comprendre que la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène de « stigmatisation », c'est-à-dire d'« étiquetage ». En effet, nous sommes ici en présence de deux étiquettes différentes. La première est celle qui leur est collée par la population des milieux où ils habitent (*stigmatisation extra*) qui les méprisent par le fait qu'ils sont voleurs de carrière. Et la deuxième étiquette est celle de la Prison Centrale de Kasapa (*stigmatisation intra*) : « Dezonga », dans le langage des prisonniers de Kasapa, qui signifie « récidiviste ». Ce nom est attribué à tout délinquant qui retourne en prison.

L'étiquette de « Dezonga » ou de « voleur de carrière » déteint sur la totalité de l'identité de l'individu. Cette étiquette n'est donc pas un simple ajout, une simple caractéristique parmi d'autres. Elle induit toute une série d'attentes de la part d'autrui, attentes qui vont avoir pour effet de renforcer encore le processus d'étiquetage. Le seul fait d'être stigmatisé comme « Dezonga » ou

<sup>12</sup> Conseil de l'Union Européenne (1998), cité par RAUFER et QUERE, *Le*

*crime organisé*, Paris, PUF, 2000, p.19.

délinquant à expérience carcérale multiple a des conséquences considérables sur la vie sociale de l'individu et sur l'image qu'il aura de lui – même. Dès lors, il sera difficile à la personne stigmatisée de « voleur de carrière » de participer à la vie normale de la société comme il se doit. C'est le cas de Castro-Fidèle qui déclare qu'il a même honte de se promener dans son quartier parce qu'il est connu comme étant voleur. Même si quelqu'un d'autre a volé, c'est toujours lui qui est suspecté. Les autres récidivistes disent qu'ils ne sont jamais contents de l'appellation de Dezonga (récidiviste) qu'ils subissent chaque jour en prison.

A ce sujet, Becker dit que « Pour un individu, le fait d'être étiqueté comme déviant; ils lui devient plus difficile d'avoir un emploi, de poursuivre les activités ordinaires de sa vie quotidienne et, ces difficultés mêmes l'incitent à des actions anormales. Il lui est ainsi plus difficile de gagner sa vie dans un métier ordinaire »<sup>13</sup> comme le fait tout le monde.

En effet, le fait que les quatre Dezonga : Dezombwe, Kombode, Castro-Fidèle et Kangaushi ont adopté le style de vie délinquante comme leur mode de vie normale, la conséquence tout à fait logique et naturelle qui s'en est suivie, est d'être méprisés par les communs de mortel. Ils se sentent isolés et écartés par la population.

#### **h) La représentation sociale de la Prison Centrale de Kasapa par les quatre Dezonga**

Par rapport à la représentation sociale de la Prison Centrale de Kasapa, les résultats de l'analyse montrent que tous les quatre *Dezonga* ont une « perception négative » de ce lieu carcéral à la suite de l'expérience des emprisonnements à répétition

qu'ils ont connus comme détenus dans cette prison.

Écoutons les propos nous livrés par Dezombwe à ce sujet :

« (...) La prison est un mauvais endroit. Cette fois – ci, dès que je suis libéré, je ne commettrais plus d'actes de vol. J'en ai marre de la prison (...) ».

Kangaushi, quant à lui, nous a dit ceci :

« Je sais que la prison est un mauvais endroit où il y a beaucoup de souffrances. Je viens de réaliser 13 ans d'emprisonnement. J'ai beaucoup souffert dans cette prison (...) ».

En effet, ces deux extraits confirment la philosophie qui inspire l'organisation de la prison congolaise ; quel esprit consiste surtout, à faire de la prison un cadre de correction. Dans cette perspective, le délinquant condamné doit, durant son emprisonnement, répondre et payer de ses actes et des préjudices que ses actes auraient causés à autrui. Il doit donc être puni et traité avec toute sévérité à la hauteur des fautes qu'il a commises et du tort que ses fautes auraient causé à autrui.

Les souffrances, surtout corporelles ou tout au moins des privations, des gênes que l'enfermement infligé au délinquant condamné et qui l'atteignent aux points supposés sensibles de sa personne, doivent servir des mesures de correction du comportement du délinquant. Celui-ci doit donc réparer le préjudice, c'est-à-dire le mal que ses actes auraient causé à autrui ou à la société par le mal, la douleur, c'est-à-dire par la souffrance, surtout corporelle, que

<sup>13</sup> BECKER, H., *Op. Cit.*, p. 203.

l'emprisonnement entraîne sur sa personne.

La souffrance, mieux l'atrocité, c'est donc, au vrai sens du terme, le caractère essentiel de la Prison congolaise en général et celle de Kasapa en particulier. La Prison, entant que moyen d'intimidation et d'expiation du délinquant, doit donc revêtir tout son caractère d'atrocité et de souffrance afin de discipliner le délinquant par la douleur, surtout corporelle, pour qu'il s'amende et qu'il change positivement dans sa façon de se comporter et d'agir.

A cet effet, la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa semble être un phénomène de « reproduction sociale » car au lieu d'être un lieu de correction et de rééducation des délinquants condamnés par les cours et tribunaux, la Prison Centrale de Kasapa apparaît, par contre, par son caractère d'atrocité et de souffrance, comme étant un lieu de reproduction, de consolidation et de pérennisation de la délinquance d'habitude.

## **I.2. Le sens de la commission des vols qualifiés et vols à main armée selon les quatre Dezonga**

Selon les résultats de l'analyse et de l'interprétation sociologique des récits de vie sélectionnés, les quatre Dezonga qui ont participé à la recherche considèrent la commission des vols qualifiés et vols à main armée comme étant, pour eux, un « moyen facile de gagner l'argent afin de résoudre les besoins de survie courante qu'ils éprouvent ».

A ce sujet, Dezombwe nous a dit ceci :

*Deuxièmement, j'avais volé 1500 dollars et quelques objets de valeur, après avoir réussi à immobiliser le propriétaire d'un magasin à la*

*commune Katuba, à 21 heures. En voulant vendre les biens volés, j'étais arrêté par la police d'investigations criminelles qui était déjà alertée.*

Castro-Fidèle nous a, quant à lui, révélé ceci :

*« Je sais que voler n'est pas bien. Si je le fais, c'est pour avoir de l'argent et me permettre de survivre. Les conditions de vie sont devenues difficiles. Il est difficile de trouver un emploi. Imaginez- vous, si aujourd'hui je sortais de la prison, quel métier que je vais faire pour avoir de l'argent ? Je peux bien me décider de ne plus voler; mais si les amis venaient encore me solliciter pour aller voler, je vais aller parce que je n'ai pas d'argent. Mais si j'ai un métier fixe qui me rapporte d'argent, je ne peux pas voler.*

Kombode renchérit en ces termes :

*Premièrement, j'étais arrêté parce que nous avons volé pendant la nuit, les marchandises d'autrui dans un camion, le jour de notre garde. Nous étions à quatre. Nous avons pris presque 15 sacs de farine de maïs de 25 kgs. Il y avait des clients pour nous acheter tous les sacs de farine de maïs volés. Le matin, l'opération était déjà terminée...*

*« (...) Pour la cinquième fois, papa ! C'est une longue histoire. C'est-à-dire que j'avais un ami qui s'appelait Bavon. Son père était sentinelle à la paroisse Saint Benoit de l'église catholique de la commune Kenya. Ce jour-là, son père avait oublié à la maison sur la table, les clés de la salle de répétition d'une chorale de cette paroisse. Son fils Bavon qui est mon ami, m'avait informé de la situation et ensemble nous avons pris la décision d'aller voler la nuit les instruments musicaux de la chorale se trouvant*

*dans cette salle-là. La nuit à deux heures du matin, nous avons volé soixante chaises en plastique, deux microphones, un amplificateur, deux fus vides, un mixeur et deux lapins. Les chaises, les microphones, le mixeur et l'amplificateur, nous les avons vendus à un barman de la commune Kenya ».*

A entendre ces discours, nous pouvons comprendre que c'est surtout la recherche de l'argent pour leur permettre de résoudre les problèmes de survie courante auxquels les quatre Dezonga sont confrontés, qui a poussé ces derniers à commettre les actes de vols. C'est, en effet, dans ce sens que Thierry Levy écrit que « *la recherche du plaisir est au cœur de toute action violente* ». <sup>14</sup>

## II. Discussion sociologique des résultats

Selon les résultats obtenus, la carrière délinquante, plus précisément le « *métier de voleur* » pour les quatre Dezonga qui ont participé à la recherche, s'est construite suivant un processus comportant des étapes similaires à celles décrites par Becker. Tous les quatre Dezonga ont entrepris leur carrière délinquante en commençant, dans leur jeune âge, par la commission d'une simple transgression pour aboutir, dans leur âge adulte, au vol professionnel et systématisé.

Ceci rejoint la thèse de la « *permanence de la personnalité délinquante* » soutenue par certains psychologues dont le linguiste-psychologue Mulumbwa. <sup>15</sup> Selon cette thèse, un acteur qui a

développé un comportement déviant dans une institution, en famille par exemple, développera ce même type de comportement dans d'autres institutions telles que l'école, le milieu professionnel et ainsi de suite. En d'autres termes, pour les partisans de cette thèse, un délinquant ne cessera jamais de délinquer.

Cependant, cette thèse de la permanence de la personnalité délinquante nous paraît beaucoup plus pessimiste car ; à notre humble avis, la personnalité délinquante peut être modifiable dans le sens positif dans la mesure où la société offrirait à ses membres des conditions d'existence qui soient meilleures. C'est dans cette perspective que nous avons proposé le « *plan d'actions pour la neutralisation et la réinsertion socio-professionnelle des anciens délinquants à expérience carcérale multiple* ».

Selon les résultats obtenus, dans leur mode opératoire, les quatre Dezonga ont affirmé qu'ils opèrent toujours en équipe ; c'est-à-dire en bandes organisées. Ceci corrobore donc la théorie de l'« *orchestre* » de Yves Winkin qui considère, dans le cadre de la communication, la communication comme étant « *une production collective d'un groupe qui travaille sous la conduite d'un leader, c'est-à-dire où il y a une intégration des prestations individuelles de chaque musicien dans l'expression collective finale* ». <sup>16</sup>

Par transférabilité de cette théorie, il y a lieu de dire, dans le cadre de cette étude, que l'accomplissement de l'acte de vol qualifié ou vol

<sup>14</sup> LEVY, T., *Le crime en toute humanité*, Paris, Ed. Grasset et Fasquelle, 1984, p. 7.

<sup>15</sup> MULUMBWA cité par LUPITSHI wa Numbi, N., *Sortir de la rue. Les trajectoires des jeunes de Lubumbashi en RDC*, Paris, Ed, Academia-L'harmattan, 2013, p. 49.

<sup>16</sup> WINKIN, Y., *La nouvelle communication*, Paris, Editions du Seuil, 1981, cité par CABIN, P., et DORTIER, J.F. (dir.), *La communication. Etat des savoirs*, 2<sup>ème</sup> édition actualisée, Anverre cedex, Sciences Humaines Editions, 2005, p. 55.

à main armée apparaît, à notre humble avis, comme étant une production collective intégrant les actions individuelles de différents acteurs membres du groupe, c'est-à-dire de la bande, dans la réalisation finale de l'acte de vol.

Comme les spectateurs font partie du système, l'orchestre étant en interaction avec eux ; la victime, dans le cadre de cette étude, participe très souvent aussi, d'une manière ou d'une autre, à l'acte de vol dirigé contre elle. En d'autres termes, la victime participe aussi à sa propre victimisation. C'est-à-dire, quoi qu'elle soit la cible, elle n'est pas du tout un « *sujet passif* » ; elle est plutôt un « *sujet actif* » participant à l'accomplissement de l'acte collectif de vol organisé contre elle, par le rôle (le comportement affiché) qu'elle joue avant, pendant ou après celui-ci.

D'après les résultats de l'analyse, tous les quatre « *Dezonga* » ont fait plusieurs fois la prison pour la même cause, notamment la commission à répétitions des vols qualifiés et vols à main armée. C'est-à-dire, en termes de droit pénal, pour « *atteinte à la propriété d'autrui* ».

Ceci confirme le constat fait par Annie Kensey lorsqu'il dit que « *quelle que soit la définition de la récidive appliquée, les taux les plus forts concernent les infractions relevant d'une atteinte aux biens. Ceux relevant d'une atteinte aux personnes étant nettement plus faibles* ». <sup>17</sup>

Cependant, il y a lieu de noter que même si les quatre *Dezonga* ou délinquants à expérience carcérale multiple : *Dezombwe*, *Kombode*, *Castro-Fidèle* et *Kangaushi* qui ont participé à la

recherche, sont retournés plusieurs fois en prison pour atteinte à la propriété d'autrui, cela constituant donc l'élément légal de la commission de vol qualifié ou vol à main armée, il ressort de leurs récits de vie que l'accomplissement de l'acte de vol qualifié ou vol à main armée s'accompagne souvent d'autres infractions pénales, notamment le port illégal d'arme à feu, la destruction méchante, les coups et blessures volontaires, les viols, etc. Bref, la violence. A ce sujet, le lieutenant Franzen note que « *dans le domaine propre des vols, la violence est surtout présente dans les attaques à main armée baptisées du nom anglais «hold-up» spécialement lorsqu'elles sont dirigées contre les personnes chargées de la manipulation ou du transport de l'argent ou de la marchandise de haute valeur* » <sup>18</sup>.

Il y a donc, en termes de droit pénal, le « *cumul d'infractions* ». A cet effet, et en termes de réaction sociale organisée, le délinquant fait l'objet de la condamnation définitive non pas à la somme ni à la moyenne des peines particulières appliquées à chacune d'infractions concourant à l'accomplissement de l'acte, mais à la peine supérieure de toutes les peines particulières prononcées à son égard.

Malgré que tous les quatre *Dezonga* ont une perception négative de la Prison Centrale de *Kasapa*, à la suite de l'expérience de l'emprisonnement à répétition qu'ils y ont passé comme détenus, paradoxalement, Il y a lieu de comprendre qu'en prison, il y a aussi une vie, car subissant la méfiance de la population qui les a étiquetés comme étant voleurs de carrière et,

<sup>17</sup> KENSEY, A., *Op. Cit.*, p. 194.

<sup>18</sup> FRANZEN, *Article cité*, pp. 61-62.

craignant la vengeance des victimes, les quatre Dezonga que nous avons étudiés sont devenus « *réfractaires* » à la vie libre de la cité et commettent ainsi à répétitions des actes déviants, plus précisément les vols qualifiés et vols à main armée afin de se retrancher en prison pour leur refuge et leur sécurité.

En outre, même si au sortir de la prison, au terme de la détention, ces délinquants se décidaient d'abandonner le métier de voleurs compte tenu des risques qui y sont rattachés, s'il n'y a pas d'autres manières légales pouvant leur permettre de gagner facilement de l'argent, afin de faire face aux besoins de leur survie, le risque de retomber dans la déviance restera permanent.

C'est pourquoi Edwin Sutherland pense que *le voleur professionnel, en ce qui lui revient spécifiquement, restera un voleur professionnel aussi longtemps que les points de vue défavorables aux lois interdisant le vol l'emportent, chez-lui, sur les points de vue favorables à ces mêmes lois, y compris après la fin de sa vie professionnelle active*. De son côté, Philippe Combessie renchérit qu'« *avec un passé carcéral, trouver du travail n'est pas facile. Si, en l'absence de travail, les ressources viennent à manquer, si les structures administratives ont des moyens limités, si des personnes rencontrées en détention font des propositions alléchantes bien que répréhensibles, le risque est fort de se retrouver de nouveau incarcéré*». <sup>19</sup>

### **Conclusion**

Parmi les multiples problèmes auxquels sont confrontées les prisons congolaises en général et

celle de Kasapa en particulier, le retour en prison de certains délinquants est un phénomène de plus en plus préoccupant, rendant impuissantes la police et la justice pénale. En effet, la présente étude a porté sur le phénomène « *dezonga* » à la Prison Centrale de Kasapa, dans la ville de Lubumbashi, en République Démocratique du Congo. C'est-à-dire le « *retour en prison* » de certains délinquants à expérience carcérale multiple. En d'autres termes, il a été question d'une approche sociologique de la « *récidive légale* » dans cette institution carcérale.

Le but poursuivi était de parvenir à comprendre sociologiquement le « *sens* » des actes déviants, plus précisément des vols qualifiés et vols à main armée commis à répétitions par les « *Dezonga* », c'est-à-dire les délinquants à expérience carcérale multiple ou récidivistes détenus dans ladite prison.

En effet, nous sommes parti du constat selon lequel très souvent, la télévision,

encore plus que la radio et la presse écrite, présente certains délinquants arrêtés par la police et condamnés à la peine de prison par la justice pénale pour avoir commis des actes délinquants, particulièrement les vols qualifiés et vols à main armée, en précisant parfois que ces délinquants ne sont pas à leur premier acte. Autrement dit qu'ils ont déjà fait l'objet d'arrestation et de condamnation définitive à la peine de prison ferme ; mais après leur libération, ils ne cessent de se livrer à la commission des actes délinquants entraînant de nouveau leur retour en prison. Cette situation-problème a suscité en nous la curiosité

<sup>19</sup> COMBESSEIE, P., *Op. Cit.*, p. 95.

scientifique d'en faire un objet de recherche.

A cet effet, notre effort de recherche a consisté à répondre à la question suivante : *Quel est le sens que les Dezonga, c'est-à-dire les délinquants à expérience carcérale multiple ou récidivistes détenus à la Prison Centrale de Kasapa donnent-ils aux actes déviants, plus précisément aux vols qualifiés et vols à main armée qu'ils commettent à répétitions ?*

Certes, cette interrogation peut susciter plusieurs spéculations, mais nous avons estimé, dans le cadre de cette étude, que les actes des vols qualifiés et vols à main armée commis à répétitions par les *Dezonga* ou délinquants à expérience carcérale multiple détenus dans la prison centrale de Kasapa, seraient pour ces derniers un moyen pour satisfaire les besoins de leur survie courante. Ces actes constituent, pour ce faire, une profession, un métier salubre pour ces délinquants.

En effet, quatre *Dezonga* : Dezombwe, Kombode, Castro-Fidèle et Kangaushi ont participé à la recherche. Grâce à la méthode biographique et celle des études de cas, appuyées par les techniques d'entretien semi-direct, de récits de vie, d'analyse documentaire ainsi que celle d'analyse de contenu, nous sommes parvenus aux résultats selon lesquels la carrière délinquante, c'est-à-dire « *le métier de voleur* » pour les quatre *Dezonga*, à savoir, Dezombwe, Kombode, Castro-Fidèle et Kangaushi qui ont participé à la recherche, transparaît comme étant un phénomène « *Processuel* » car, elle s'est construite suivant un processus comportant différentes étapes similaires à celles décrites par Becker. Tous les quatre

Dezonga ont commencé à entreprendre un comportement déviant par commettre une simple transgression (prendre des boissons à fort degré d'alcool, fumer du chanvre, etc.). Ils étaient en contact avec les milieux favorables à la délinquance qui les ont emportés (groupe de pairs) et ont fini par y acquérir de l'expérience à commettre les actes déviants. Après, ils se sont retrouvés devant les instances judiciaires. Une identité déviante leur a été attribuée par le milieu qui les entoure (à la cité et même en prison). Enfin, ils se reconnaissent être déviants et considèrent le vol comme un métier salubre comme tout autre métier.

Les résultats de l'analyse ont ensuite montré que la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène « *interactif* » du fait que la commission à répétitions des actes déviants, plus précisément des vols qualifiés et vols à main armée s'apprend, se consolide et se pérennise grâce aux contacts avec d'autres délinquants rencontrés en prison ou en dehors de celle-ci. Tous les quatre *Dezonga* qui ont participé à la recherche étaient en contact avec d'autres groupes de pairs de qui ils ont appris des techniques de commission d'actes délinquants.

Edwin H. Sutherland écrit, à ce sujet, que « *Le comportement criminel est appris au contact d'autres individus délinquants par un processus de communication, sous forme d'imitation – contagion, entre les pairs. Cet apprentissage comprend également celui des techniques nécessaires pour commettre l'infraction ou le*

*crime* »<sup>20</sup>. Il poursuit en disant que « *la pratique de la délinquance amène aussi une habitude et une habileté à la commettre. Les anciens apprennent aux nouveaux les techniques nécessaires par leur exemple et leurs institutions* ».

Dans certains cas, ils collaborent aussi avec les policiers et d'autres personnalités civiles, militaires ou pénitentiaires.

L'effort de traitement et d'interprétation sociologique des récits de vie de ces quatre

Dezonga a également montré que la commission à répétition des vols qualifiés et vols à main armée est pour ces délinquants un phénomène «*normal*». Tous les quatre Dezonga : Dezombwe, Kombode, Castro-Fidèle et Kangaushi qui ont participé à la recherche ont adopté la commission des actes de vols comme leur «*style de vie*» normal. C'est-à-dire leur manière de vivre, d'être et de gagner la vie par des voies illégales, notamment le vol.

Les résultats de l'analyse et d'interprétation des données recueillies montrent en outre que par rapport aux faits commis et au nombre d'emprisonnements, la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène «*monolithique* ». Tous les quatre Dezonga qui ont participé à la recherche sont rentrés plusieurs fois en prison pour la même cause, à savoir : la commission à répétitions des vols qualifiés et vols à main armée. Le droit pénal qualifie ce fait de «*crime d'atteinte à la propriété d'autrui* ». C'est surtout la recherche de l'argent pour satisfaire les besoins de survie quotidienne qui les a conduits à l'atteinte aux biens ; c'est-à-dire à la propriété

d'autrui.

A ce sujet, Annie Kensey écrit que « *quelle que soit la définition de la récidive appliquée, les taux les plus forts concernent les infractions relevant d'une atteinte aux biens. Ceux relevant d'une atteinte aux personnes étant nettement plus faibles* ».<sup>21</sup>

L'analyse et l'interprétation des données recueillies montrent en plus que par rapport aux biens volés et leur utilisation finale par les quatre Dezonga, la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène de délinquance surtout de «*précarité*».

En effet, en plus de l'argent, tous les biens volés : vêtements, matériaux de construction (PVC), denrées alimentaires (casiers des tomates, sacs de farine de maïs), instruments musicaux (mixeur, baffles, micros), chaises en plastique... ont été vendus par les quatre Dezonga pour avoir l'argent afin de résoudre les problèmes de leur survie courante.

Les résultats de l'analyse indiquent par ailleurs que, par rapport au mode opératoire, la commission des vols qualifiés et vols à main armée par les quatre Dezonga, transparaît comme étant un phénomène «*méthodique* » et un phénomène de «*bandes* ».

En effet, pour réaliser la commission de l'acte de vol, les quatre *Dezonga* disent qu'ils recourent à plusieurs méthodes ou stratégies opératoires, entre autres : la concertation, le ciblage, les fétiches, la ruse, la destruction méchante, la terreur, etc. En plus, ils ont déclaré qu'ils opèrent toujours en équipes, c'est-à-dire en bandes organisées (criminalité en bandes) où chaque membre joue un

<sup>20</sup> SUTHERLAND, E. cité par DEBUYST et alii, *Op. Cit.*, p. 385.

<sup>21</sup> KENSEY, A., *op. cit.*, p. 194

rôle bien défini pour participer à l'accomplissement de l'acte collectif de vol.

L'effort de traitement et d'interprétation sociologique des quatre récits de vie sélectionnés a montré que la récidive criminelle à la Prison Centrale de Kasapa est un phénomène de « *stigmatisation* », c'est-à-dire d'« *étiquetage*».

En effet, en parcourant les récits de ces quatre Dezonga qui ont participé à la recherche, nous retenons que tous quatre ont été étiquetés, c'est-à-dire connus comme étant voleurs professionnels (ou de carrière) par la population, les parents (la famille biologique) et ; même en prison, on les qualifie de « *Dezonga*».

Par rapport à la représentation sociale de la Prison Centrale de Kasapa, les résultats de l'analyse montrent que tous les quatre *Dezonga* ont une « *perception négative*» de ce lieu carcéral à la suite de l'expérience des emprisonnements à répétition qu'ils ont connu comme détenus dans cette prison.

De l'analyse et l'interprétation sociologique des récits de vie que les quatre *Dezonga* nous ont livrés, nous découvrons que la commission à répétition des vols qualifiés et vols à main armée est pour ces délinquants, un « *moyen facile de gagner l'argent afin de résoudre les besoins de survie courante qu'ils éprouvent*». A cet effet, nous sommes d'avis avec Thierry Levy lorsqu'il écrit que « *la recherche du plaisir est au cœur de toute action violente* ».<sup>22</sup>

A cet effet, les résultats auxquels nous avons abouti nous ont ainsi permis de valider notre hypothèse de recherche. Avec ces résultats, l'explication de la récidive criminelle consacrant la fatalité de ce phénomène au déterminisme

causal se trouve, dès lors, remise en question. L'analyse des données empiriques recueillies sur le terrain, l'interprétation sociologique émergée de cette analyse, ainsi que les discussions sociologiques engagées autour de ces résultats induisent une nouvelle attitude dans l'appréhension de la récidive criminelle à prison centrale de Kasapa, dans la ville de Lubumbashi ; invitant donc à rompre avec le courant déterministe consacrant la fatalité dans l'abord de ce phénomène.

A cet effet, nous pensons que cette étude pourra, tant soit peu, non seulement élucider, mais aussi édifier les connaissances des gouvernants ainsi que de différents partenaires sociaux, sur le « *sens* » des actes déviants, plus précisément des vols qualifiés et vols à main armée commis à répétitions par certains délinquants à expérience carcérale multiple, comme le cas de quatre *Dezonga* qui ont participé à la recherche. Plusieurs politiques criminelles définies par les pouvoirs publics pourront trouver, dans cette étude, des supports théoriques pour leur efficacité pratique.

### Bibliographie

- BANZE Kalonda, J., *Des causes et de la prévention de la récidive criminelle en droit pénal congolais*, Mémoire de licence en droit, Lubumbashi, Unilu, 2009.
- BECKER, H., *Outsider : Etudes de la sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985
- CABIN, P., et DORTIER, J.F. (dir.), *La communication. Etat des savoirs*, 2<sup>ème</sup> édition actualisée, Anverre cedex, Sciences Humaines Editions, 2005.
- COMBESSIE, P., *Sociologie de la prison*, Nouvelle édition, Paris, Ed. la Découverte, 2004
- DEBUYST, C. et JOOS, J., *L'Enfant et*

<sup>22</sup> LEVY, T., *Op. Cit.*, p. 7.

- l'adolescent voleurs*, Bruxelles, Ed. Charles Dessart, 1971
- DEBUYST, C., DIGNEFFE, F. et PIRES, A. – P., *Histoire des savoirs Aut le crime et la peine Tome 3 : Expliquer et comprendre la délinquance (1920 – 1960)*, Bruxelles, Editions Larcier, 2008
- FRANZEN, « *Le hold – up en Belgique* », in *Revue internationale de la Gendarmerie*, n°34, octobre 1968, Bruxelles
- KASOKWE Kitule, J *Analyse du phénomène vacances en milieu carcéral. Cas de la prison de Kipushi*, Mémoire de licence en criminologie, Lubumbashi, Ecole de criminologie/Unilu, 2011.
- KAWELE Musevu, V, *Les récits biographiques des Dezonga détenus dans la prison centrale de Kasapa*, Mémoire de licence en criminologie, Lubumbashi, Ecole de criminologie/Unilu, 2011.
- KENSEY, A., *Prison et récidive*, Paris, Ed. Armand Colin, 2007
- LEVY, T., *Le crime en toute humanité*, Paris, Ed. Grasset et Fasquelle, 1984
- LUPITSHI wa Numbi, N., *Sortir de la rue, les trajectoires des jeunes de Lubumbashi en RDC*, Paris, Ed. Academia – L’Harmattan, 2013

☆ APPROCHE SOCIOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE « DEZONGA » À LA PRISON CENTRALE DE KASSAPA, DANS LA VILLE DE LUBUMBASHI EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO